

J'aurais pensé que les divers partis de l'opposition auraient trouvé au moins un terrain d'entente sur lequel ils pourraient critiquer valablement le gouvernement, mais tel n'est pas le cas, et je réalise que la plupart des journaux ont eu raison de dire que le présent budget était bâti sur du terrain solide. En effet, si nous revoisons les principaux éditoriaux qui ont été écrits sur le présent budget, il y a eu presque unanimité pour dire qu'il s'agissait d'un budget réaliste, qui regarde les problèmes d'une façon positive et qui offre des solutions adéquates. Si on analyse le budget, nous nous rendons compte que le ministre des Finances a voulu atteindre deux buts principaux dans l'intérêt de la population canadienne, par la présentation de ce document.

Premièrement, le ministre a montré l'intention de faire des politiques nécessaires pour prolonger la période de prospérité actuelle, qui est sans précédent dans l'histoire de notre pays et, deuxièmement, il veut, en même temps, modérer la hausse du coût de la vie en stabilisant les prix et les coûts de production autant que possible.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que nous sommes dans une sixième année consécutive de prospérité continue au Canada, sans connaître aucune récession dans l'économie, et que la capacité de production de notre pays a atteint son niveau le plus haut depuis de nombreuses années.

En effet, les statistiques ont établi que le taux du chômage a diminué, pour l'année 1965, à un niveau moyen de 3.5 p. 100, ce qui est un taux qui n'avait pas été atteint depuis au moins douze ans et, d'après les pronostics que nous retrouvons dans le Livre blanc des documents budgétaires présenté par le ministre des Finances avant le budget, il est évident que l'expansion de notre économie va continuer à un rythme inattendu et même inespéré au cours de 1966, ce qui sera de nature à améliorer la situation dans les régions économiquement plus faibles.

Toutefois, une expansion trop rapide cause de très fortes pressions sur l'économie canadienne, particulièrement dans certains secteurs plus favorisés comme les grands centres des provinces suivantes: Ontario, Québec, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique.

Au cours des semaines qui ont précédé le budget, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Rasminsky, a informé les Canadiens du danger imminent que courait l'économie, à la suite d'un surchauffement qui pourrait entraîner une crevaisson dans le système économique, et que pour éviter des difficultés énormes, il y aurait lieu de poser des gestes concrets afin de modérer les pressions sur la demande au pays.

[M. Chrétien.]

La demande excessive a amené, au cours des derniers mois, une augmentation sensible dans les prix de certains secteurs de l'économie, particulièrement dans le domaine de la construction, où les coûts de production sont excessifs dans plusieurs parties du Canada.

• (3.50 p.m.)

Le président du Conseil économique du Canada a prononcé un discours à Toronto sur le même sujet, il y a quelques semaines, et lui aussi mettait en garde les Canadiens contre le danger d'un surchauffement que courait l'économie. Or, le ministre des Finances, après avoir analysé la situation, est venu à la conclusion qu'il était temps, non pas d'arrêter l'expansion économique au Canada, mais de la rationaliser, en ce sens qu'il faut maintenir le niveau de la croissance économique à un pourcentage raisonnable, pour atteindre les objectifs visés. Le ministre se propose, à cette fin, de modérer les hausses excessives de la demande dans certains secteurs et d'encourager la productivité et la position concurrentielle de l'industrie canadienne.

Il a proposé, par exemple, que la taxe de vente sur la machinerie et l'outillage de production soit réduite par étapes, de façon à permettre aux industriels de mieux planifier leurs investissements et de ne pas les faire tous dans la même année, comme le danger était imminent à la suite des prévisions, pour l'année 1966, à l'effet que le secteur industriel de l'économie canadienne projetait encore de faire des investissements d'une façon inouïe, ce qui aurait amené des pressions encore plus grandes sur notre économie. Or, en supprimant la taxe de vente sur la machinerie et l'outillage de production d'une façon progressive, le ministre des Finances a voulu inciter les divers industriels à ne faire que les investissements absolument nécessaires, et il a été satisfait de savoir que les industriels vont quand même investir en 1966 plus qu'ils n'ont investi en 1965, afin de satisfaire aux demandes immédiates.

En enlevant par étapes la taxe sur la machinerie et l'outillage de production, le ministre a incité ceux qui n'étaient pas obligés de faire des investissements immédiatement à retarder lesdits investissements afin que l'économie puisse progresser encore en 1967 et en 1968.

Je pense, monsieur le président, qu'il s'agit là d'une initiative tout à fait louable et tout à fait juste, car puisque la demande a été trop forte en 1965 et que nous prévoyons qu'elle sera encore plus forte en 1966, il était très important de donner aux secteurs industriels une raison valable de renvoyer à 1967 et même à 1968 les projets qui ne sont pas absolument nécessaires en 1966, et ce alors